

## ÉDITO

Le congrès de la FNCCR, qui se tenait à Besançon dans un climat très lourd sur le plan météorologique mais plus tôt apaisé sur le plan politique, vient de s'achever. Organisé sur le thème de la territorialisation de la transition écologique, il a été l'occasion notamment de rappeler le rôle structurant des réseaux électriques dans un paysage énergétique en pleine mutation. Enedis et la Fédération ont mis à profit le congrès pour annoncer un protocole d'accord basé sur 9 thèmes jugés prioritaires. Parmi ces thèmes figurent celui de la maîtrise d'ouvrage relative aux raccordements des producteurs d'énergie renouvelable. Jusqu'à présent, le gestionnaire de réseau conservait jalousement le monopole de ces raccordements, ne laissant à ses autorités concédantes que certaines opérations marginales. Un premier pas a été franchi à Besançon, permettant d'aller plus loin dans le partage des travaux. Les seuils de puissance ont été sensiblement relevés. 50 tests seront réalisés partout en France, en zone d'électrification rurale, pour des raccordements de bâtiments publics existants, plus nécessairement neufs, et pour une puissance pouvant aller jusqu'à 120 kVA et non plus seulement 36 kVA. C'est un petit pas, certes, mais il montre clairement la voie vers cet état d'esprit de secours mutuel qui devrait régir les relations entre le délégataire et ses autorités concédantes. Le Siéml s'inscrit pleinement dans cette expérimentation.

**Jean-Luc Davy**  
président du Siéml

## TRAME SOMBRE ET REMPLACEMENT DE POSTES TOUR UNE DIMINUTION DES PARTICIPATIONS DES COMMUNES ACTÉE

Le comité syndical du 2 juillet a acté l'évolution du règlement financier pour, d'une part renforcer le soutien aux travaux d'adaptation du réseau d'éclairage public, en lien avec la trame sombre départementale, et d'autre part soutenir le remplacement des postes tour, volumineux et disgracieux, dans le cadre de l'effacement des réseaux basse tension.

### Participation liée à la trame sombre départementale

La trame sombre, réalisée en partenariat avec le CPIE Loire Anjou et la LPO, a permis d'identifier 1500 zones de conflits entre l'éclairage public et les corridors biologiques nocturnes. Pour les installations existantes situées sur ces zones, compte tenu des enjeux liés tant à la sauvegarde de la biodiversité qu'aux économies d'énergie potentielles, le règlement financier propose une nouvelle participation spécifique aux travaux d'adaptation du réseau d'éclairage public. La commune participera à hauteur de 40 %, contre 75 % pour des opérations « classiques » d'éclairage public. Les premières opérations validées avec les collectivités pourraient débuter fin 2024.

### Participation pour le remplacement de postes tour

Le remplacement de postes tour peut être motivé par des travaux d'effacement ou de renforcement des réseaux et par la vétusté de ces ouvrages construits entre les années 20 et 60. Les élus et citoyens sont également davantage sensibles à la qualité de l'environnement paysager et bâti. Le contrat de concession de la distribution publique d'électricité permet au Siéml et au gestionnaire de réseau de s'engager dans ces remplacements. Lorsque le poste concerné est situé en « zone urbaine » sous la maîtrise d'ouvrage Enedis, avec ou sans contrainte électrique, c'est à la commune de financer les travaux. Dans un souci d'amélioration environnementale et de sécurité, le Siéml a fait le choix de soutenir ces remplacements par une aide financière, selon la nature de l'effacement et sous certaines conditions détaillées dans le règlement financier (bientôt disponible).

### TRAME SOMBRE DÉPARTEMENTALE

**1500** zones de conflits entre l'éclairage public et les corridors écologiques nocturnes

**12000** points lumineux concernés

**60 %** du coût des travaux pris en charge par le Siéml

### COMMENT AGIR ?

- modification des horaires via les horloges connectées ;
- suppression de points lumineux ;
- rénovation du matériel ;
- changement de la lampe ou de l'appareillage ;
- révision de la hauteur de la lanterne et réglage de son orientation.



MAR. 10 SEPT.	Réunion du Bureau
DIM. 22 SEPT.	Salon du véhicule électrique avec essais

→ Agenda 2024 : [www.sieml.fr/agenda](http://www.sieml.fr/agenda)

## DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL À VÉLO LE SIÉML PARTICULIÈREMENT ENGAGÉ !

Dans le cadre de sa labellisation RSO, le Siéml déploie un plan de mobilité durable axé sur le vélo, améliorant l'environnement et le bien-être des agents. Cette année, grâce à leur mobilisation, dont les vélotaffeurs, le Siéml a remporté le défi mobilité sur le territoire d'Angers Loire Métropole (entreprises de 20 à 99 salariés). Il vient aussi d'obtenir le label Employeur Pro Vélo niveau argent, récompensant ses initiatives : vélos électriques de fonction, forfait mobilité durable, équipements et ateliers... La communauté des vélotaffeurs, très active, illustre l'engagement RSO du syndicat.

## LES VOLS DE CÂBLES SE MULTIPLIENT SUR LE RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Six à sept communes ont été victimes de vols de câbles, totalisant 1500 mètres linéaires et 100 000€ de dommages. Une enquête est en cours à la suite d'un courrier du Siéml au procureur. Les vols se sont produits en plein jour avec des véhicules banalisés et des personnes équipées. Du matériel existe pour limiter les vols (trappes à 2 mètres, serre-câbles, détecteurs de vibration), mais il est coûteux à déployer. Les communes doivent être vigilantes si des personnes interviennent sans arrêté de voirie ni logos officiels.

## VILLAGE DES SYNDICATS LES PREMIÈRES ESQUISSES DÉVOILÉES !



L'esquisse présentée ci-dessus a été réalisée par le cabinet d'architecture Atelier56s, lauréat du concours de maîtrise d'œuvre du Village des syndicats. Pour mémoire, notre site réunira à Écouflant trois structures qui accompagnent au quotidien les collectivités autour d'enjeux de la transition écologique. Le Syndicat d'eau de l'Anjou et le syndicat des déchets 3R d'Anjou rejoindront le Siéml au sein d'un nouvel ensemble architectural visant à faciliter les synergies tout en répondant aux besoins de chaque organisation. La pose de la première pierre est prévue à l'été 2025 pour une inauguration espérée à la rentrée 2026.

### À CONSULTER

Le rapport d'activité 2023 vient de paraître. Il sera adressé à la mi-juillet aux adhérents pour communication à leurs assemblées délibérantes. Une version numérique est d'ores et déjà accessible depuis le lien ci-dessous. Les comptes administratifs et, nouveauté 2024, une synthèse du document seront mis en ligne dans le courant de l'été.

→ À consulter sur [www.sieml.fr/publications](http://www.sieml.fr/publications)

## ENQUÊTE SUR LE RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE PAR L'INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES

L'Inspection générale des finances porte une attention particulière au réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques déployé par le Siéml. Les premiers échanges ont porté sur le schéma directeur (SDIRVE) adopté en 2023, l'état du réseau, le niveau d'utilisation des bornes, ainsi que les coûts d'investissement et de fonctionnement. Il a également été question de la coopération au sein du réseau Ouest Charge.

## LE SALON DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE ÉVOLUE RÉSERVEZ VOS ESSAIS LE 22 SEPTEMBRE AU SIÉML



Vous hésitez entre plusieurs marques et modèles de voitures électriques ? Vous souhaitez les essayer pour vous faire votre propre opinion ? Réservez vos essais grâce à la plateforme en ligne de notre partenaire « Electric Test Days » et venez les tester le dimanche 22 septembre au Siéml ! Cette journée sera l'occasion non seulement de tester les véhicules, mais aussi d'échanger avec les concessionnaires présents et de découvrir un large panel de véhicules exposés (voitures, vélos électriques...). Profitez des animations et informez-vous sur les nouvelles pratiques de mobilité pour faire un choix éclairé !

→ Réservation sur [www.salonduvehiculeelectrique49.fr](http://www.salonduvehiculeelectrique49.fr)

### RETOUR SUR



3 juillet

Co-construire la méthanisation avec le Siéml et le CD49. Après une présentation de l'enquête de CapMéthana sur la méthanisation en Maine-et-Loire, 50 élus et acteurs locaux ont échangé sur les enjeux et l'avenir de cette filière.



27 juin

Congrès de la FNCCR à Besançon. Signature d'une convention 2024-2027 entre le Siéml et Enedis et lancement officiel de leur partenariat pour répondre aux enjeux de la transition énergétique.



26 juin

Après l'atelier-visit organisé début juin sur la rénovation thermique des groupes scolaires à Saint-Barthélemy-d'Anjou, une seconde rencontre s'est tenue à Miré sur l'efficacité énergétique dans une commune rurale.